



# la Politique de la **Ville**

dans  
la métropole  
nantaise

Cahier des acteurs  
" **Culture et Quartiers**  
**Politique de la Ville** "

par le Groupe thématique  
Culture du contrat ville de  
l'agglomération nantaise



# Sommaire

**4** Les 15 quartiers  
**Politique de la Ville**

**6** La Politique de la  
Ville, c'est quoi ?

**7** Une gouvernance  
élargie qui se construit  
ensemble

**8** L'histoire  
du contrat de Ville

**9** Le Groupe  
Culture

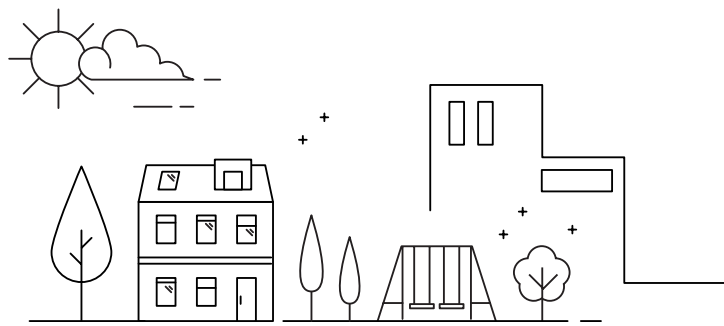
**12** Vos repères de  
l'année

**10** Nos 26  
préconisations

- 11** Accompagner
- 12** Soutenir
- 13** Coopérer

**16** Les prochaines  
étapes

**17** Contacts



# Edito

La Culture, facteur d'ouverture aux autres, au monde, est un élément fédérateur qui contribue à l'épanouissement et à l'émancipation des individus et au lien social.

La Métropole Nantaise, les Villes et l'ensemble des partenaires du Contrat de Ville investissent fortement le champ de la Culture. De nombreux acteurs culturels sont présents sur les 15 quartiers pour favoriser l'accès de tous à la pratique et la création. Les quartiers de l'agglomération sont également bien dotés en équipements culturels de proximité dans les quartiers Politique de la Ville. Des événements culturels fédérateurs y sont organisés.

## Le Groupe thématique Culture

Et en même temps, nous savons que le volet culturel doit être davantage développé dans les quartiers et dans ce contrat de ville. Deux engagements ont été pris suite à une interpellation des acteurs culturels : renforcer le volet culture sur la période du contrat et confier la responsabilité de cette réflexion aux acteurs eux mêmes.

Le collectif associatif des Gens de la Lune en co-pilotage avec la DRAC, assure donc, de manière originale, l'animation de la démarche.

Deux séminaires organisés au Lieu Unique à Nantes en 2015, à la Soufflerie à Rezé en 2016 ont réuni plus de 120 acteurs, à chaque édition. Les acteurs culturels ont ainsi répondu présents et adhéré à la démarche. Des ateliers participatifs ont suivi et duré pendant 15 mois, de décembre 2015 à février 2017. Ces ateliers ont donné vie à **un cahier des acteurs « Culture et Quartiers Politique de la Ville »** avec 26 préconisations, qui pour certaines sont engagées, pour d'autres sont à travailler. Nous tenons à remercier l'ensemble des acteurs qui ont participé à cette belle aventure et pour la qualité du travail rendu.

Un second document sera édité reprenant toutes les actions réalisées suite aux préconisations de ce travail d'acteurs.



**Myriam Naël**  
Déléguée à la Politique de la ville  
Nantes Métropole

**Alain Brossais**  
Sous-Préfet, chargé de mission  
politique de la Ville et insertion  
Économique et Sociale

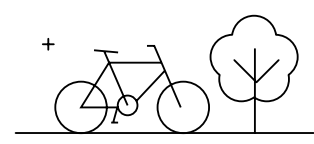
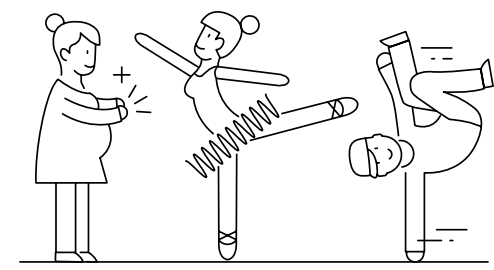
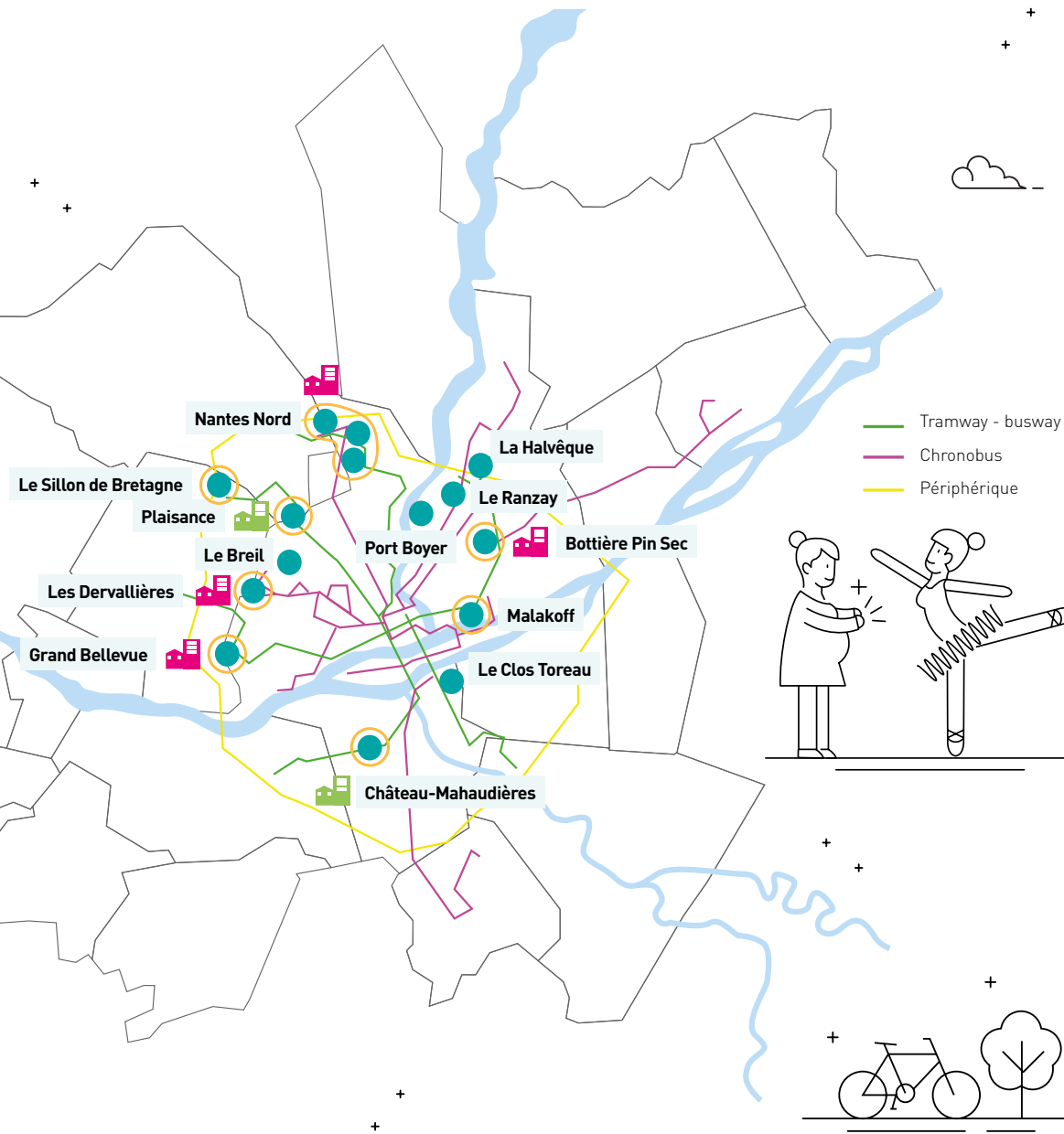
La politique de la ville,  
une action ciblée  
sur 15 quartiers

## Politique de la Ville

### Conseil citoyen

Projets de renouvellement  
urbain conventionnés par  
l'Agence Nationale de  
Renouvellement Urbain

Projets de renouvellement  
urbain non conventionnés par  
l'Agence Nationale de  
Renouvellement Urbain



# La Politique de la Ville, c'est quoi ?

La Politique de la Ville vise à **réduire les écarts de développement de certains quartiers et à améliorer les conditions de vie de leurs habitants**. Son périmètre : 25 quartiers en décrochage\* à l'échelle de l'agglomération, dont 15 quartiers Politique de la Ville pour une action ciblée.

## 15

**quartiers prioritaires** de la Politique de la Ville

## 4

**communes**  
Nantes, Rezé, Orvault et Saint-Herblain

## 53 000

**habitants concernés**

## 1000

**acteurs** (habitants, associations, institutions...) ont participé à l'élaboration des plans d'actions concernant les 15 quartiers prioritaires

### Le contrat de ville, à quoi ça sert ?

Conclu à l'échelle intercommunale pour 6 ans, le contrat de ville 2015/2020 **constitue le cadre d'intervention commun à l'ensemble des partenaires, dans les 15 quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV)**.

Il identifie les priorités et les actions à mettre en oeuvre en faveur de la cohésion sociale, du cadre de vie et du renouvellement urbain, du développement économique et de l'emploi. Il définit également les modalités de gouvernance et de participation citoyenne.

### Les signataires du contrat de Ville :

L'État, Nantes Métropole, les villes de Nantes, Rezé, Orvault Saint-Herblain, la Région des Pays de la Loire, le Département de Loire-Atlantique, les bailleurs sociaux, la caisse des dépôts, pôle Emploi, la Caisse d'Allocations Familiales, l'Agence Régionale de Santé...

\* **Quartiers en décrochage**  
L'agglomération nantaise est dans une dynamique positive tant d'un point de vue démographique qu'économique. Cela se traduit notamment par un revenu médian 11% plus élevé que celui des aires urbaines nationales. Cependant, les écarts se creusent : 25 quartiers localisés sur 7 communes et représentant 11% de la population de l'agglomération nantaise, sont repérés comme montrant des signes de vulnérabilité et de décrochage par rapport à la dynamique de l'agglomération.

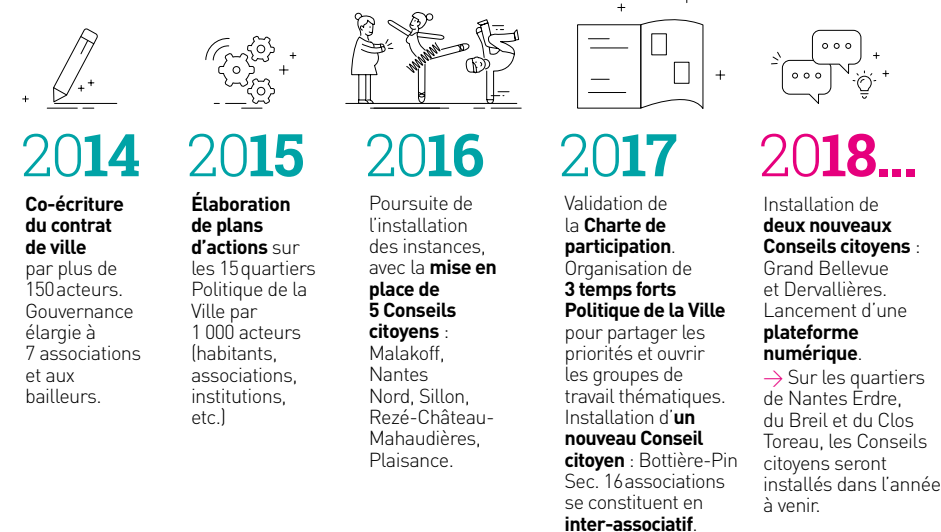
# Une gouvernance élargie qui se construit ensemble

Le nouveau cycle de la Politique de la Ville porte une ambition forte : **mobiliser les compétences, les moyens, les talents de chacun** (institutions, bailleurs, associations et habitants) **au service de l'amélioration des conditions de vie dans les quartiers prioritaires**.

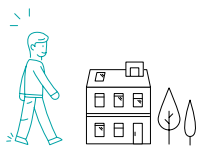
### Des principes communs partagés pour favoriser la participation

- **L'interconnaissance entre acteurs** : mieux se connaître pour mieux travailler ensemble
- **La reconnaissance de la légitimité de chacun des acteurs** : Pour que chacun se sente à la fois légitime et reconnu dans sa prise de parole
- **Une posture d'ouverture par rapport à de nouveaux modes de faire** : Que chacun accepte de partager ses pratiques et de les faire évoluer
- **La transparence** : Sur les règles de fonctionnement et la manière dont est intégrée la parole de chacun des acteurs dans la prise de décision.

### L'histoire de gouvernance élargie



## Où m'investir ?



En tant qu'**habitant**



En tant que **partenaire institutionnel**



En tant que **membre d'une association**



### 9 groupes thématiques

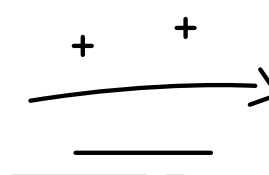
Ils partagent l'**actualité** et les bonnes pratiques autour de chaque thème. **Ils identifient les questions, les chantiers et les priorités.**

- Associations
- Techniciens
- Représentants des Conseils citoyens
- Bailleurs



### Comité de pilotage

- Signataires du contrat de ville
  - Représentants de l'inter-associatif (27 associations)
  - Représentants des Conseils citoyens
  - Pilotes des 9 groupes thématiques
- Il **valide les programmes d'actions annuels, suit l'engagement des acteurs.**  
Échange autour des enjeux et **fait un retour sur l'appel à projets du contrat de ville.**



**UN OBJECTIF**  
renforcer et valoriser la place des projets culturels et artistiques dans le contrat de ville



### Inter-associatif

Il **organise la représentation dans les groupes** et valorise l'expertise associative.

- 17 associations



### Réunions par quartier

Elles permettent de **partager les enjeux de chaque quartier avec l'ensemble des acteurs** pour favoriser la cohérence des actions.



### Conseil citoyen & inter-conseils

Ils sont indépendants, auto-organisés et **participent au pilotage du contrat de ville.**

- Habitants
- Acteurs locaux
- Associations

## Le Groupe thématique Culture du contrat de ville de l'agglomération nantaise

Tous ceux qui participent, initient, réalisent un projet culturel dans un quartier politique de la ville peuvent participer aux travaux de ce groupe thématique.

Le Groupe thématique Culture est piloté par le service politique de la ville de la Préfecture de Loire-Atlantique et l'association Les Gens de la Lune-Nantes qui sont invités à le représenter dans les différentes instances du contrat de ville.

Le Groupe thématique Culture est animé par une quinzaine de personnes qui représentent les institutions et collectivités locales signataires du contrat de ville de l'agglomération nantaise, des établissements culturels, des associations artistiques et de quartiers, des habitants membre de conseils citoyens.

### DES ÉTAPES :

- **identifier les freins et les leviers** des projets culturels réalisés dans les QPV
- **proposer des axes de progrès**, formuler des attentes
- **réaliser un cahier des acteurs**
- **organiser une réponse argumentée** des partenaires du contrat de ville

### DES ENJEUX :

- **favoriser la pratique artistique et culturelle** des habitants des Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV)
- **féderer les initiatives et favoriser les coopérations** entre acteurs culturels et acteurs des territoires concernés
- **développer les liens** avec les équipements culturels
- **soutenir les initiatives d'habitants**, d'associations autour de projets culturels
- **soutenir les propositions de création artistique dans les quartiers politique de la ville** avec une période d'immersion

### UNE MÉTHODE

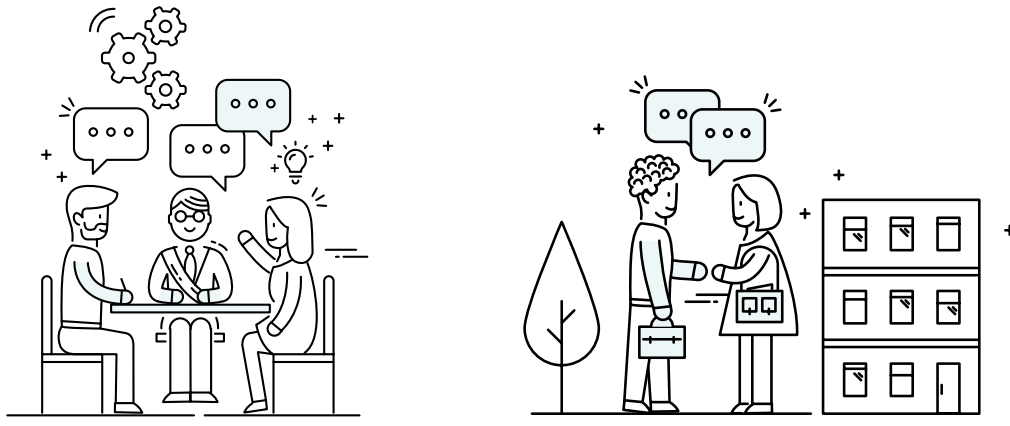
- **organiser des temps d'échange et de réflexion** avec des ateliers participatifs (en petits groupes) pour entendre la diversité des points de vue
- **réaliser un diagnostic** en s'appuyant sur les actions déjà réalisées ou en cours
- **partager ce diagnostic (atouts, faiblesses) et formuler des propositions** à l'occasion de séminaires et ateliers participatifs réunissant les différents acteurs
- **prioriser collectivement les propositions** qui seront présentées au comité de pilotage du contrat de ville

# Nos 26 préconisations

## Accompagner, Coopérer, Soutenir

Depuis 2015, le Groupe thématique Culture a réuni plus de 120 acteurs du territoire et habitants, organisé deux rencontres annuelles inter-acteurs, trois ateliers participatifs (en petits groupes de 15 personnes) et six réunions de l'équipe d'animation-coordination.

En 2017, l'équipe d'animation-coordination du groupe Culture a rédigé un **cahier des acteurs** présentant le travail réalisé lors de ces différentes rencontres et ateliers. Il a été rédigé conjointement par l'État (Préfecture de Loire-Atlantique/service politique de la ville et la Direction Régionale des Affaires Culturelles/service territoire), l'association Les Gens de la Lune-Nantes, et les membres de l'équipe d'animation-coordination (les 4 villes, des associations, des conseillers citoyens). Il détaille **26 préconisations** qui ont l'ambition de consolider le travail réalisé en matière d'actions culturelles dans les quartiers prioritaires, de le renforcer voir de le développer.



## I- Accompagner

(Accessibilité, médiation, participation, mixité)

### ACCESSIBILITÉ

- 1 Renforcer les dispositifs de **tarification sociale** (et mieux informer sur ceux qui existent déjà) pour l'accès aux spectacles, événements, expositions...
- 2 Mettre en place un dispositif de co-financement pour aider les acteurs locaux à proposer aux familles les plus modestes **une aide financière pour qu'elles aient d'avantage accès a des activités de pratiques artistiques** (tarifs modulés, passeport individuel, famille...).
- 3 **Concilier les temps de chacun**, notamment la question du **mode de garde** des plus petits pour que la proposition artistique reste adaptée à son public et proposer une **coopération entre acteurs pour qu'une famille puisse participer ensemble** à un événement qui proposerait un temps convivial pour tous et un temps adapté à chaque tranche d'âge des publics (spectacle, atelier, garderie).

### MÉDIATION

- 4 Soutenir les démarches d'« aller vers » en l'accompagnant de **formations autour de la médiation culturelle, de l'animation de rue et la question de l'art dans l'espace public** (ressource technique, logistique, réglementation, matériel...).

### PARTICIPATION

- 5 Lancer des projets artistiques pour inviter les habitants à s'exprimer sur **ce que veut dire le mot culture** (ateliers d'écriture, cartographie sensible, spectacles...).
- 6 Poursuivre le travail lancé avec les rencontres inter-acteurs du groupe Culture en l'ouvrant davantage aux habitants.
- 7 Proposer un **rendez-vous inter-conseils citoyen autour du thème de la place de la culture dans leurs quartiers**.

### MIXITÉ

- 8 Favoriser la mixité des publics et **permettre à un projet artistique et culturel réalisé dans un QPV de s'ouvrir à tous les habitants d'un territoire** (y compris les habitants hors du QPV).
- 9 **Lancer une concertation avec les grands équipements culturels métropolitains**, le VAN, le musée des arts... pour favoriser les partenariats avec les acteurs des quartiers.

## 2- Coopérer

(Mise en réseau, projets collectifs à l'échelle des quartiers, à l'échelle inter-communale)

### À L'ÉCHELLE INTER-COMMUNALE/ PROJETS COLLECTIFS/ RÉSEAUX

**S'appuyer sur l'expérience du dispositif des créations partagées initié par la ville de Nantes** pour poser les bases d'un dispositif inter-communal qui serait co-construit entre les institutions (villes-Etat-bailleurs), des associations culturelles et de médiation, des artistes et compagnies artistiques.

Poursuivre **la dynamique du groupe thématique culture** avec un co-pilotage Etat (Préfecture + DRAC) et un acteur associatif (reconduction du mandat au collectif les Gens de la Lune) :

- deux à trois réunions de l'équipe d'animation-coordination (avec un appel à candidature pour ceux qui souhaiteraient rejoindre l'équipe),
- une à deux rencontres inter-acteurs chaque année en veillant à les organiser dans différents quartiers QPV autour d'un format du type : matinée en plénière pour échanger, partager les évolutions du travail du groupe thématique Culture / repas en commun avec un plan de table (pour rencontrer de nouvelles personnes) préparé par des associations du quartier / après-midi déambulation dans le quartier pour découvrir les actions culturelles mises en place sur le territoire.

**Favoriser la mise en réseau des acteurs** (entre direction culture des 4 villes, entre les équipements culturels de l'agglomération nantaise, entre les associations culturelles et compagnies artistiques, entre les bibliothécaires....).

### À L'ÉCHELLE QUARTIER, DONT UN PROJET RENOUVELLEMENT URBAIN

S'appuyer sur les instances locales de coordination (cf. déclinaison territoriale de la gouvernance partagée) pour que chaque délégué de la Préfète et référent ville des différents QPV puissent réunir 1 fois par an au moins, les acteurs locaux (associations, institutions, conseils citoyens...) et les acteurs culturels investis sur des projets artistiques et culturels afin de favoriser **l'inter-connaissance et la co-construction des projets**.

**Renforcer les temps de rencontres**, d'interconnaissance, de croisements par des rencontres conviviales qui se déplaceraient sur les différents QPV, autour de temps d'échanges entre pairs.

**Proposer un travail en commun avec le groupe thématique rénovation urbaine** afin d'expérimenter quelques actions dans les projets ANRU.

## 3- Soutenir

(Cartographie, valorisation, outils)

### CARTOGRAPHIE

**Identifier l'ensemble des acteurs culturels** : équipements culturels, associations conventionnées, compagnies artistiques, associations culturelles et de médiation, associations socio-culturelles et d'éducation populaire, artistes indépendant, médias de proximité, etc. **dans un annuaire commun**.

**Identifier des lieux ressources culture** dans chaque QPV pour valoriser le potentiel culturel et artistique de chaque quartier :

- un espace pour avoir des informations sur les programmations, les tarifs, les formes de médiation,
- un espace de rencontres entre habitants et acteurs culturels (temps conviviaux comme des petits-déjeuners, mais aussi temps de présentation pour des spectacles, exposition),
- un espace d'expérimentation pour permettre à des artistes et habitants de faire ensemble, d'apprendre à se connaître par la pratique artistique,
- un espace qui peut faire naître des dynamiques collectives, valoriser les projets.

Répertorier les différents types d'acteurs, et inventorier **les différents métiers qui sont mobilisés, dans les projets culturels sur les QPV** (notion de médiation culturelle, d'action culturelle, d'ateliers, de créations artistique...)

**Réaliser un organigramme fonctionnel dans les différentes institutions et établissements culturels pour savoir à qui s'adresser** (au sein d'une mairie, dans un réseau de bibliothèque, un théâtre, un musée).

### VALORISATION

**Créer un espace ressource en ligne, s'appuyer sur les projets de plateforme numérique en cours** (UBBIK, Agir ensemble ou Wikipatrimoine Ville de Nantes...) pour :

- aller chercher des informations,
- avoir accès à des fiches pratiques, un guide pour savoir qui rencontrer quand on dépose un projet culturel (conditions de réussite, interlocuteurs sur le territoire, modèle de budget analytique, grilles salariales),
- présenter sa structure, son projet et valoriser des actions déjà réalisées (photo, vidéo, son), rechercher des partenaires, informer sur les calendriers des activités à venir,
- proposer des partenariats, des échanges d'expérience, de la mutualisation,
- créer peu à peu un annuaire des acteurs et un historique des projets réalisés avec une entrée par quartier.



## OUTILS

21

**Retravailler collectivement notre vocabulaire pour le désacraliser en s'inspirant ou en prolongeant le projet bibliothèques de mots** et proposer un éclairage sur 3 ou 4 notions du jargon culturel.

22

Travailler ensemble la question des temps de chacun et pour ce faire, privilégier **les projets pluriannuels avec différentes étapes** qui laissent le champ à l'incertitude, à l'appropriation, à l'expérimentation.

23

**Mutualiser les usages des lieux** en élargissant les horaires d'ouverture pour favoriser les nouvelles pratiques.

24

**Proposer une bourse de résidence** pour permettre à une équipe artistique de s'inscrire pendant 1 an sur un territoire, de proposer des rencontres, de participer aux actions d'un lieu ressource et de co-construire (ou pas) un projet avec les habitants qui le souhaitent pour les années 2 et 3.

25

Imaginer **une typologie des projets** : les créations partagées, les interventions continues, les résidences ponctuelles d'artistes, les associations culturelles implantées et **proposer des modalités de financement spécifique** (droit commun / appel à projet QPV / bourse de résidence / convention triennale de subvention / financement des actions de médiation / co-financement des ateliers de pratique...).

26

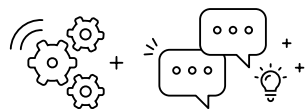
Retravailler **le dossier de demande de subvention** :

- créer un formulaire annexe au dossier CERFA afin de présenter les spécificités d'un projet culturel : ses différentes étapes, ses actions (médiation, pratique artistique, création, diffusion), les enjeux artistiques et culturels, l'évaluation,
- préciser dans quel type de projet il s'inscrit (création, pratique artistique, action de médiation)
- réaliser des fiches pratiques permettant d'informer sur les grilles salariales des différents professionnels de la culture, sur des critères d'évaluation et des indicateurs
- identifier les interlocuteurs dans un quartier, les lieux ressources, les relais médiation.





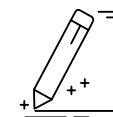
# Le Groupe thématique Culture



## Les prochaines étapes

- **Des rencontres inter-acteurs** itinérantes (2 fois par an) pour découvrir les actions réalisées dans différents quartiers et avancer ensemble autour des thèmes : projet culturel de territoire, valorisation des actions, médiation culturelle, culture et rénovation urbaine
- **Une Cartographie** des œuvres artistiques, pratiques culturelles et services culturels aux habitants expérimentée dans CartoQuartiers : [www.cartoquartiers.fr](http://www.cartoquartiers.fr)
- **Une mise en ligne des travaux** réalisés par le Groupe thématique Culture sur le site internet de la politique de la ville : [www.contrat-ville.agglonantaise.fr](http://www.contrat-ville.agglonantaise.fr)

# Les contacts pour aller plus loin



## LES CO-PILOTES DU GROUPE :

**Christophe Chauvet**, association Les Gens de la Lune-Nantes  
[christophe@lesgensdelalune.fr](mailto:christophe@lesgensdelalune.fr)

**Christophe Fenneteau**, Direction Régionale des Affaires Culturelles  
[christophe.fenneteau@culture.gouv.fr](mailto:christophe.fenneteau@culture.gouv.fr)

**Rébecca Tulle**, Préfecture de la Loire-Atlantique, service politique  
[rebecca.tulle@loire-atlantique.gouv.fr](mailto:rebecca.tulle@loire-atlantique.gouv.fr)

## QUELQUES MEMBRES DE L'ÉQUIPE D'ANIMATION :

### pour les villes (culture)

#### • Nantes

**Véronique Guiho-Leroux**

[Veronique.GUIHO-LEROUX@mairie-nantes.fr](mailto:Veronique.GUIHO-LEROUX@mairie-nantes.fr)

#### • Saint-Herblain

**Catherine Sylvestre**

[catherine.sylvestre@saint-Herblain.fr](mailto:catherine.sylvestre@saint-Herblain.fr)

#### • Orvault

**Yann Olivier**

[yann.olivier@mairie-orvault.fr](mailto:yann.olivier@mairie-orvault.fr)

#### • Rezé

**Sabrina Lorgeoux-Patience**

[sabrina.lorgeoux-patience@mairie-reze.fr](mailto:sabrina.lorgeoux-patience@mairie-reze.fr)

### pour l'État

**Christian Leclaire**, délégué de la Préfète, référent culture

[christian.leclaire@loire-atlantique.gouv.fr](mailto:christian.leclaire@loire-atlantique.gouv.fr)





Pour participer, contactez

**Le service politique de la ville  
de Nantes Métropole :**  
**02 40 99 98 86**